

SOUTIEN A L'ORGANISATION DE MANIFESTATION SCIENTIFIQUES, SESSIONS DE FORMATION ET GROUPES DE TRAVAIL

Le GCS GGEST dans ses objectifs de développement de collaborations interrégionales pour la diffusion des connaissances au sein de la communauté scientifique.

L'objectif en est double : d'une part mobiliser et fédérer les acteurs impliqués dans la recherche en santé et dans l'innovation dans la prise en charge des patients en vue de créer de nouvelles opportunités de collaboration, et d'autre part contribuer à la formation des personnels à des compétences et méthodologies spécifiques et à une mise à jour de connaissances en évolution constante.

Le GCS GGEST attribue dans ce cadre des subventions pour l'organisation de manifestations scientifiques ou de sessions de formation à l'initiative d'acteurs de l'interrégion Est, ainsi que le montage de groupes de travail.

CRITERES D'ELIGIBILITE

Types de manifestations : colloques ou journées scientifiques, sessions de formation sur des thèmes particulièrement pertinents **pour la recherche et pour l'innovation en santé**. Le montage de groupes de travail autour d'une thématique ciblée sera particulièrement favorisé.

Public : ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique.

Lieu : Dans une des deux régions du périmètre du GCS GGEST (régions Grand-Est ou Bourgogne-Franche-Comté).

Organisateurs : le comité d'organisation devra inclure un ou plusieurs acteurs du périmètre du GCS GGEST.

MODALITES DE CANDIDATURE

Pour permettre au GCS GGEST d'étudier la demande, les organisateurs de la manifestation déposeront un dossier comprenant :

- **Présentation de la manifestation** : objectifs de la manifestation/formation/groupe de travail, son importance et les retombées attendues dans la recherche et l'innovation en santé de l'interrégion Est, lisibilité qui sera donnée à la participation du GCS GGEST et du GIRCI EST.

- **Public attendu** : composition du public et nombre de participants attendus.

- **Liste des membres du comité scientifique et d'organisation.**
- **Programme préliminaire.**
- **Budget de la manifestation** : budget prévisionnel total détaillé justifiant le montant demandé, autres organismes sollicités pour une aide financière.

Au cours de l'année, les demandes de soutien financier doivent être transmises en remplissant le formulaire ci-dessous et selon le calendrier précisé.

Deux sessions sont prévues pour l'examen des candidatures :

- ☞ **1ère session de l'année N** : pour les manifestations se tenant entre le 1er janvier N et le 30 juin N, dépôt des demandes jusqu'au 15 novembre de l'année N-1
- ☞ **2ème session de l'année N** : pour les manifestations se tenant entre le 1er juillet N et le 31 décembre N, dépôt des demandes jusqu'au 15 mai de l'année N.

Une priorité sera donnée aux manifestations n'ayant pas encore eu de l'aide de GCS GGEST et du GIRCI EST lors des sessions précédentes.

Les résultats de la sélection seront communiqués dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

AIDE FINANCIERE

Le montant de l'aide allouée sera déterminé par le GCS GGEST (maximum 3000€ par événement). Elle pourra couvrir : frais de déplacement et de séjour d'intervenants, coût de location de salles de réunion et frais connexes, frais liés à l'accueil (collations et/ou repas), frais de communication, etc.

Une priorité sera donnée au fléchage à destination des jeunes chercheurs (prise en charge déplacement, séjour, inscription).

Une convention dédiée sera établie avec l'organisme désigné par le coordonnateur pour la gestion financière de la manifestation. Les fonds seront versés après la tenue de cette dernière et sur envoi des justificatifs, sous réserve de respect des engagements détaillés ci-dessous.

Le GCS GGEST s'engage à contribuer à la diffusion de l'information concernant la manifestation par ses différents moyens de communication : via son site internet, sa lettre d'information et par son réseau d'acteurs.

ENGAGEMENTS DE L'ORGANISATEUR

L'organisateur s'engage à utiliser la somme attribuée par le GCS GGEST uniquement pour l'organisation de la manifestation.

Il fera apparaître le soutien apporté par le GCS GGEST et le GIRCI EST le cas échéant, et associera les logos à toute communication ou publication relative à la manifestation concernée.

Il adressera au GCS GGEST un compte-rendu sur la manifestation (type de public, nombre de participants, programme final, synthèse des sujets abordés et retombées), ceci dans un délai de deux mois après la tenue de la manifestation.

L'organisme gestionnaire de la manifestation s'engage à transmettre au GCS GGEST un compte-rendu financier reprenant l'ensemble des dépenses et recettes réelles.

Si le solde du bilan financier s'avère positif, le GCS GGEST se réserve le droit de remettre en question la somme accordée.

Dans le cas où ces engagements ne seraient pas tenus, l'organisateur compromettra le versement de l'aide financière prévue, ainsi que l'acceptation de prochaines demandes de subventions.

CONTACT

GCS Groupement du Grand Est (GCS GGEST)

Tél. : 03 80 29 54 74

Email : contact@gcsgrandest.fr

Web : www.gcsgrandest.fr